52me Année — Nouvelle série — No 15 PARAIT LE SAMEDI Le Numéro : 3 francs 20 Avril 1946.

SISTERON-JOURNAL

Politique - Littéraire - Sportif - Commercial et d'Annonces Judiciaires.

Abonnement : 1 an, 135 francs
C. C. P. Marseille 156-36
Téléphone 1.48

Administration-Rédaction :
25, Rue Droite, SISTERON (b.-a.)
Directeur-Gérant: Marcel LIEUTIER

Tarif des Annonces :
Annonces Légales : 8 francs la ligne
Autres Annonces: on traite à forfait

Pour la Publicité extra-Régionale :
S'adresser à l'AGENCE CHIMOT
3, Rue d'Amboise PARIS (2e)

Le Millésime de 1717

LES CHOSES VOIENT... ET LES PIERRES SE SOUVIENNENT
REQUETES A QUI DE DROIT ET D'EDILITES SISTERONNAISES...
(suite et fin)

Démolition de l'ancien portail
de l'actuel Hôpital-Hospice
Et forcés de chercher autre asile propice
Les bons vieux revenus au vieil Hôpital gras
Tirez-moi d'embarras
Quel était cet Hôpital gras
O mes souvenirs, à mon aide
Mais la Gendarmerie... Et la Poste... Et l'Entr'Aide
Mais vous n'y pensez pas, mais vous n'y pensez pas...

Il est prudent pour un poète de ne pas trop vite céder à des mouvements regrettables d'une impulsive colère...

J'avais donc aiguisé, il y a déjà plus d'un mois, ma bonne plume vengeresse pour me lamenter sur la disparition brusquée de ce porche d'entrée de notre vieil Hôpital-Hospice avec son bout de corniche assez bien surélevé, avec ce petit capuchon haut perché, pointu et rectangulaire de tuiles courbes provençales et qui nous encadrait si bien ce « Millésime commémoratif de 1717 ».

Je dois dire à la vérité que cette simple pierre meulière n'avait rien d'archéologiquement remarquable, sauf une petite astringale assez coquette aux 2 branches enlacées, mais au milieu de nos perpétuels changements, elle pouvait attester tout au moins la persistance des souvenirs du passé...

J'allais donc vouer à tous les diables et trainer aux gémonies celui qui d'un pic indifférent et sacrilège avait éraflé ou écorné ce pauvre débris de pierre et le jeter aux gravats, ou l'envoyer ad patres, lorsqu'avant hier je ressentis un coup au cœur.

Ma pierre commémorative et centenaire avait reparu. Et lorsque je le croyais bel et bien au rancart ce pauvre vestige de rien du tout et que de rares promeneurs repéraient à l'extrémité de cette façade grisâtre et à la muraille décrépite et lépreuse j'eus l'heureuse surprise l'autre jour de voir mon ex-veto scellé en bonne place au dessus de cette nouvelle arcade ajourée nous découvrant déjà une perspective assez bien réussie sur la grande cour d'honneur de notre ancien établissement hospitalier avec ses vastes pelouses aux 2 magnolias, ses buis et ses fusains, et les frondaisons de ses hauts marronniers. Et au lieu de mon zéro, quel satisficit et quel bon point j'attribue et je décerne à qui de droit, à qui de droit. Et quoiqu'on en dise les choses voient et les pierres se souviennent. Et il en est une autre de pierre toute morcelée qu'on a laissé rouler dans les décombres et dans les gravats, c'est ce débris de plaque de marbre de la maison natale de Paul Arène et qui, pendant longtemps traina dans la poussière et dans la boue et jusqu'à ce qu'une main pieuse vint en rapprocher les débris...

Les choses voient et les pierres se souviennent. Ce pauvre hôpital semblait avoir la vie dure et il paraissait défier les âges à venir. Les bons vieux, impotents et perclus, avaient là, au bord de la route, leur petit belvédère, protégé par un « auvent » aux mêmes petites tuiles que le portail d'entrée à l'ancien capuchon de 1717... C'était une sorte de petite tribune aérienne et ils aimaient à s'assembler ensemble, ces quelques pensionnaires et à s'accouder sur les tringles branlantes et les balustrades vétustes de ce balcon-postiche et sur ce semblant de petite terrasse à demi suspendu. Ils aimaient là venir se cuire et se chauffer comme de gros lézards ventrus et retirés des ornières...

Mais le sort en est jeté. Il faut qu'ils aillent se remiser ailleurs, les pauvres vieux et réchauffer leurs derniers « abattis » en compagnie de ceux qui commencent à trainer la patte. Or savez-vous qu'il y a quelques semaines j'avais été un peu intrigué par les allées et venues mystérieuses devant le bureau de poste d'un aide maçon, ou plutôt d'un simple petit manœuvre en train de triturer du sable et du mortier dans une « gamate ». Un 3e compagnon vint aussitôt les rejoindre pour enfoncer les pilotis et les arceaux de quelques bancs, veufs de leurs dossiers, retirés du désertique Cours Paul Arène, et je fus abordé, séance tenante, par quelqu'un de connaissance qui me tint à peu près ce langage :

L'on a pensé à nous créer ici le « Coin des Vieux » et ceux qui n'ont plus leur balcon-terrasse de l'hôpital pourront venir se lézarder ou faire avec nous la causette, car c'est ici le coin des potins tout chauds et bien mijotés... Vous rappelez-vous lorsque vous veniez prendre une poignée de feu dans mon ancien cabinet d'économe et en approchant vos mains des bonnes braises de l'ancien temps et qui se consumaient avec une douce lenteur sur le devant de la cheminée aux cendres attiédies...

Le Coin des Vieux ! répondis-je, oui, pour leur petit onze heures si matinal, mais que faites-vous du coin des jeunes qui après le diner, à la sortie du Bar Léon, viennent ici, avant deux heures, griller leur cigarette et qui n'ont point besoin de bancs pour s'adosser contre le mur et venir dévisager, en leur lançant des œillades faraudes et entreprenantes les gentes et jolies sisteronnaises n'ayant pas non plus la langue dans la poche et pour avoir le dernier mot... mais continuant d'être en verve et avec ce parler narquois et bon enfant qui lui reste familier, mon interlocuteur ajouta :

Un reproche, cher M., vous laissez toujours ininterrompues vos histoires des filles-fleurs après celles de vos dulcinées. Votre cousin Mitre se morfond depuis 3 mois, après avoir fait toc-toc à l'oustau de la Rue des Poternes et le colloque sentimental avec la tante Nanon est renvoyé, sinidié, aux calendres grecques. Et tout cela pour nous commenter la Noce du Mardi-Gras, les Actualités carnavalesques et de la Mi-Carême et accorder ensuite les plus sensationnelles insertions à M. le Maire de Castagne, car celui de la commune libre de la Baume a déjà regagné le paradis, pour y dialoguer avec ce brave Saint-Joseph auquel il a failli pocher l'œil en lui envoyant sa plaque émaillée. Quelle actualité tenez-vous en réserve ! Le goûter des vieux pour leur petit quatre heures... Après le bol de soleil, le bol brûlant de Phoscao condensé. A merveille ! A merveille ! A merveille !

Au diable les actualités ! Qué n'y a proun et qué n'y a proun.

Et vous avez raison. J'ai une histoire de méringeannes et de petits pébrouns et à propos du bisoun d'une petite Thérésoun ! Soyez tranquille, je ne la mettrai point en vers et je vais me lancer, moi aussi, dans un parrallèle des plus tristes ou des plus gais, comme vous le voudrez entre les temps d'aujourd'hui et ceux d'autrefois. ô tempora ! ô Morès ! comme disait le philosophe ! L'on apprend au cinéma et c'est même une honte, à se donner les baisers à l'américaine et à bouche que veux-tu ! Eh bien moi, je vais vous apprendre comment la petite Thérésoun accordait son bisoun ! A qui de droit ! à qui de droit ! à qui de droit !

H. A. S.

LA QUESTION DU POMPAGE EN DURANCE

Dans notre numéro du 26 Janvier dernier, nous avons parlé assez brièvement de la question du pompage d'eau en Durance qui viendra en aide, en période de sècheresse, au Canal de Ribiers-Sisteron.

La publication de cet article nous a valu plusieurs visites de co-arrosants mais, mal renseignés nous-mêmes, nous ne pouvions en dire plus long de crainte de commettre des erreurs. Par contre nous étions tout de même satisfaits de savoir que ce petit article avait attiré l'attention des arrosants et de la Commission Syndicale du Canal de Sisteron. Notre but était atteint.

Aujourd'hui, mieux renseignés, nous allons essayer de traduire ce que nous avons appris, d'autant plus que nous savons qu'en haut lieu on s'occupe sérieusement de cette question.

Pour parer à la sècheresse qui se produit toutes les années au cours des mois de Juillet et Août, il a été décidé de créer une station de prise d'eau en Durance. Elle sera établie à quelques mètres en amont du Pont de la Baume et viendra verser l'eau du côté nord de la Citadelle, dans ce canal qui subit en ce moment de fortes réparations. L'élévation sera d'environ 70 mètres.

En attendant l'installation de la station et pour permettre au canal de desservir les quartiers arrosables, de grosses réparations sont en cours. Elles ont lieu à la suite des graves dégâts causés par le bombardement du 15 Août 1944. Elles seront couvertes par un emprunt de 500.000 francs fait à la Caisse de Crédit Agricole de Manosque au taux de 1 1/2 o/o d'intérêts et amortissable en 13 années. Si la somme de 500.000 francs ne suffit pas à couvrir les frais, il a été envisagé un deuxième emprunt de 200.000 francs. L'Etat viendra en aide au Syndicat des arrosants en remboursant, au moyen d'une subvention qui ira dit-on jusqu'à 80 o/o. La Ville de Sisteron participera également à ces dépenses par une subvention assez raisonnable.

Pour actionner au moyen de la force motrice cette station de pompage, le gouvernement a autorisé le département des Basses-Alpes à mettre à la disposition du Syndicat une force de 300 chevaux, mais une clause spéciale est insérée dans l'autorisation accordée par le Ministre de l'Agriculture en date du 17 Mars 1946, qui spécifie que les travaux de prise d'eau en Durance devront être effectués dans un délai de trois années. Au cas ou cette station ne serait pas créée dans le délai prévu les 300 chevaux accordés seront alors donnés à une ville du département essentiellement agricole qui les a également demandés. Cette ville c'est Manosque.

Comme on le voit la solution de cette importante question est proche et nos dirigeants, nous en sommes certains, ne la négligeront pas. Ils y mettront tout leur dévouement pour la faire aboutir dans le délai prévu. Nous devons les en remercier et leur faire confiance.

Il est bien entendu que cette station de prise d'eau en Durance ne fonctionnera que lorsque le canal de Ribiers ne pourra plus nous fournir l'eau nécessaire à l'arrosage des quartiers compris dans son périmètre car il ne faut pas oublier que le jour ou la pompe fonctionnera cela coutera une somme assez rondelette, mais elle sera là en cas de besoin urgent et nous ne verrons plus nos récoltes périr faute d'eau comme les années antérieures. Bien au contraire, les produits de la terre seront plus abondants, le ravitaillement de la ville ne pourra qu'y gagner et les agriculteurs auront plus de plaisir et plus de cœur à se mettre à l'ouvrage sachant qu'une abondante récolte viendra récompenser leur peine.

P. L.

CHRONIQUE MUSICALE

Puis-je espérer, chers amis, qu'après notre brève évocation des souffrances du grand Mozart, vous ressentez pour lui quelque humaine sympathie ? Comme je serais heureuse si, sachant qu'elle lui a couté la paix de ses jours et le sang de son cœur, vous étiez curieux de son œuvre et l'abordiez avec émotion !... Cette œuvre épuisante, et par son ampleur et surtout par les conditions de misère où elle fut écrite, comporte des sonates, des symphonies, des concertos, des opéras ! tout ce que vous redoutez, n'est-ce pas ? Ne vous affolez pas cependant à l'énoncé de cette liste. Voyez-vous, il suffit quelquefois d'un nom savant pour rendre redoutable les plus simples choses. Même l'eau pure lorsqu'elle devient en pharmacie « l'aqua simplex » ne prend-elle pas sous cette grave étiquette je ne sais quelle saveur inquiétante ! l'essentiel est de soulever cette étiquette et d'examiner la réalité. Vous verrez dans le cas qui nous occupe qu'elle est aussi limpide que belle.

Employons de nouveau le système des comparaisons qui nous est cher et, abandonnant celle du langage, cherchons-en dans un domaine où l'art et l'utilité se marient agréablement. Même vous, Messieurs et chers amis, savez qu'il y a en couture des « formes » classiques à peu près immuables auxquelles les fantaisies momentanées de la mode s'ajoutent sans les modifier profondément. Nous savons tous qu'il existe des règles précises pour régir la coupe d'une robe en biais, la confection d'un drapé, et que la manche tailleur ou la manche raglan, votre frac, Monsieur, ou votre complet sport, possèdent chacun leurs lois de fabrication strictes. C'est à l'artiste, tout en se modelant sur un plan donné, de manifester ce « tour de main » ce rien incomparable qui caractérise un vêtement bien coupé.

Eh ! mon Dieu ! nous autres compositeurs, ne procédons pas autrement. C'est tellement vrai que nous employons le même mot. Nous disons « la forme », la forme sonate ou la forme rondo avec autant de simplicité que vous Mesdames, lorsque vous affirmez que telle maison de couture est merveilleuse pour le flou et médiocre pour le tailleur.

Désirant vous proposer l'audition d'un concerto de Mozart, je vous dirai bientôt comment le musicien adapte le souple tissu sonore aux grandes formes classiques, espérant les voir dans un proche avenir vous être aussi familières que la robe princesse ou le smoking.

Henriette BONTOUX.

A propos de l'épuration

Dans le « Patriote Résistant » organe de la Fédération Nationale des Déportés et Internés résistants et patriotes, je lisais cet article à propos de l'épuration. Chose qu'il me semble que notre devoir à nous Déportés politiques, nous devons faire connaître aux Français.

Parmi toutes les questions qui préoccupent les Déportés, Internés et Familles de disparus, il en est une qui tient une très grande place dans notre esprit, c'est celle de l'épuration. A en croire certains, le problème est maintenant dépassé et il conviendrait d'en revenir à une situation normale. Tel n'est pas notre avis et nous ne craignons pas d'ajouter que notre sentiment est que la question a été à peine effleurée.

Nous ne suivons pas ceux qui ont intérêt à en finir avec l'épuration avant qu'elle ne soit commencée. Notre Fédération, certaine d'interpréter les sentiments de tous ses adhérents et de l'immense majorité des Français, n'aura de cesse avant que soient impitoyablement châtiés ceux qui, à un titre quelconque, ont dénoncé les patriotes, collaboré avec l'ennemi, trahi les intérêts de la Patrie.

Que l'on ne vienne pas nous dire que la force se retrouve dans le pardon. C'est là une formule qui n'aura pas de prise sur nous et celà au moins, pour les trois raisons suivantes :

1o Nous avons trop souffert pour oublier ;

2o Nous aimons notre Patrie et nous voulons la protéger contre ceux qui l'avaient vendu à l'ennemi ;

3o Nous sommes convaincus que l'expression la plus vivante de la force d'un peuple, c'est lorsqu'il sait faire régner la vraie justice.

Nous n'ignorons pas qu'il se trouve certains hommes de chez nous qui, tout en ayant fait leur devoir, pensent également qu'il serait peut-être préférable d'en rester là avec l'épuration.

Loin de nous l'idée de polémiquer philosophiquement sur les raisons qui les font penser ainsi. Mais nous sommes convaincus que s'ils réalisaient vraiment le rôle particulièrement abject joué par ces traitres ou complices des traitres, ils seraient les premiers à comprendre combien notre position est juste. Peut-être aussi (et c'est là une de leurs excuses) n'ont-ils pas vu ces fourriers de l'hitlérisme à l'œuvre, et nous savons par expérience qu'il en est quelques-uns que les récits ou photos des atrocités ne convainquent pas entièrement sur l'étendue des souffrances endurées par les patriotes livrés aux bourreaux nazis.

Très souvent, ces hommes ou ces femmes, traitres à leur pays, ne dédaignaient pas de mettre la main à la patte. Ce qui est certain, c'est qu'on ne rencontre pas de déportés enclins à l'indulgence et s'il s'en trouve quelques-uns, par hasard, nous serions très curieux de connaître pourquoi ils ont été déportés et comment ils ont vécu dans les camps.

En tout état de cause les assises régulières de notre fédération ont toujours confirmé sur ce plan notre position de principe. Fidèles au mandat reçu en Octobre dernier, lors de notre premier congrès national, nous nous efforcerons de faire entendre notre voix partout. Une fois de plus nous tenons à rappeler que nous ne sommes pas animés par un bas esprit de vengeance. Ce que nous voulons c'est la justice, rien que la justice, mais la vraie justice.

On nous signale que certains incidents ont démontré que des déportés, découragés devant la lenteur de l'épuration, se sont livrés à des actes répréhensibles. Tout en comprenant les mobiles qui les ont fait agir, nous ne pouvons que les inviter à faire confiance à l'action de masse et non à leur action individuelle.

Nous avons lutté et souffert pour que notre France soit libre et qu'elle ait un régime qui corresponde à notre conception d'une démocratie toujours plus large. Ce n'est pas par des gestes intempestifs que nous l'aiderons dans cette voie.

Avec cette position l'on aboutirait à faciliter le chemin aux ennemis de la République qui étaient, hier, les amis de l'hitlérisme, car nous ne pouvons oublier que la provocation est une de leurs armes favorites.

A l'exemple du Puy-de-Dôme, mettons tout en œuvre pour mobiliser l'ensemble des organisations démocratiques afin d'exiger et d'obtenir une véritable épuration telle que nous la souhaitons et telle que l'impose le souvenir de nos morts glorieux.

Georges LATIL,
Vice-Président de la
Fédération Nationale des Déportés
et Internés Résistants Patriotes
des Basses-Alpes

© VILLE DE SISTERON

- SPORTS -

SISTERON-VELO

Dans sa réunion hebdomadaire, le Comité Directeur du Sisteron-Vélo, à la suite des invitations reçues pour les Tournois de Sixte qui sont organisés aux Fêtes de Pâques, décide et forme les équipes qui représenteront le Sisteron-Vélo.

La première équipe est formée pour aller à Manosque où se disputera Dimanche et Lundi de Pâques, un Grand Tournoi de Sixte.

Une autre équipe est formée pour aller au Tournoi de Sixte organisé dans la coquette commune de La Motte-du-Caire, demain Dimanche.

Deux autres équipes sont également formées pour le Tournoi de Sixte de la Ville des Mées, le Lundi de Pâques.

A toutes ces équipes nous souhaitons bonne chance de succès.

—:—

Le Comité Directeur du Sisteron-Vélo remercie sincèrement M. Armand Chautard pour un don de 600 francs qu'il vient de faire à notre Société.

Tous nos remerciements à ce généreux donateur.

PEDALE SISTERONNAISE

Dimanche 21 Avril, première course inter-club officielle à Digne. Notre équipe au grand complet aura à lutter aux assauts des Aixois, Niçois et surtout des Gapençais. Aussi la partie sera dure, mais c'est avec un ferme espoir que nous pensons à la victoire de l'un des nôtres.

L'équipe sera la suivante : Léone A., Chastel, Massot, Milési, Guy, Blavoyer, Léone J., Léone Th.

Un service de car assurera le transport des coureurs et supporters. Départ du siège à 12 heures précises. Retenir ses places à l'avance.

Le matin une délégation de cyclo partira pour Digne. Rassemblement à 8 heures devant la villa de M. Robert, manager de la société.

—:—

Lundi 22, nos coureurs participeront à l'inter-club du Vélodrome de Cavaillon, en poursuite, vitesse, américaine. Pour cette première qui sera leur épreuve d'essai, nous pensons qu'ils sauront se distinguer.

—:—

Dimanche 28 à Sisteron, Souvenir E. Massot. Course réservée aux amateurs toutes catégories sur le parcours habituel.

Le 5 Mai, Grand Prix de la Baume réservé aux jeunes gens de moins de 18 ans, non licencié.

Le 12 Mai, Course Départementale à Mison.

Le 19 Mai, à Sisteron, Challenge Torréano, sur route, par Peipin, Mallefougasse, Saint-Etienne, Forcalquier Oraison, Les Mées, Malijai, Château-Arnoux, Sisteron. Cette épreuve a été gagnée par Bouffier (Clareton, Massot ex-equo) Chastel en 1939. Qui l'emportera en 1946 ?

Voilà un joli programme en perspective en attendant les autres épreuves et la demi-finale du Championnat de France le 7 Juillet où 2 jours de réjouissances sont prévus.

Dès à présent, les personnes susceptibles de suivre le Torréano en voiture sont priés de donner leur N° au Président P. Michel.

Pharmacie de Garde. — Demain Dimanche, Pharmacie Bœuf, route de Noyers.

Docteur de Garde. — Demain Dimanche, Docteur Niel, rue des Combes.

ON DEMANDE

UNE FEMME DE MENAGE
S'adresser au Bureau du Journal.

FETE DU FAUBOURG. — Le Dimanche 5 Mai se déroulera la fête du Faubourg. Le Comité des Fêtes a établi un programme de tout premier plan. La Société Musicale « Les Touristes des Alpes » rehaussera par sa présence cette journée faubourienne. Des manifestations sportives, des jeux pour enfants, un concours de boules, ainsi qu'un Grand Bal sont également prévus.

A l'annonce de la reprise de la traditionnelle Fête du Faubourg, les concours les plus précieux se sont offerts au Comité chargé de son organisation.

L'accueil le plus bienveillant a été réservé par la population aux jeunes gens qui se sont présentés pour la collecte des prix réservés aux divertissements.

Si Saint-Antoine, le délaissé, nous accorde une belle journée ensoleillée, nous pouvons d'ores et déjà prédire une réussite complète.

A VENDRE

MACHINE A COUDRE, marque Junker. — S'adresser à M. IMBERT Sculpteur à SISTERON.

Chronique Locale et Régionale

Association des Sinistrés. — Le bureau de l'Association a tenu une séance le Mercredi 17 Avril dans la salle de réunion de « La Marseillaise » sous la présidence de Mme Massot-Devèze.

Fonds des Sinistrés. — L'examen des listes des quartiers pour la répartition des fonds des sinistrés étant terminé, tous les points sont additionnés et avec la somme totale à distribuer, la valeur du point est obtenue, soit 200 francs le point. Le bureau décide de se réunir une dernière fois, aujourd'hui 20 Avril, pour déterminer définitivement la somme à allouer à chaque famille. La réunion générale sera vraisemblablement donnée aux Variétés dans la semaine après Pâques, au jour qui sera annoncé très bientôt.

Colis du Mexique. — A ce jour, la situation est toujours la même en ce qui concerne ces colis, aucune réponse n'a été reçue de l'Entr'Aide. Cette importante question sera mise au point à la réunion générale.

Impôt de Solidarité. — Le bureau vote à l'unanimité une motion qui sera adressée à l'administration intéressée demandant que les sinistrés totaux soient totalement exonérés d'office du paiement du dit impôt. Il demande subsidiairement qu'un abattement à la base du double au moins soit accordé à chaque sinistré. Par ailleurs, le bureau précise aux sinistrés que l'ordonnance du 15-8-45 (article 12 n° 6) dispose qu'il n'est pas tenu compte, pour l'évaluation des biens sinistrés, de la participation financière de l'Etat aux dépenses de la reconstitution qui est exonérée de l'impôt. D'autre part, l'article 34, paragraphe 3 autorise les contribuables sinistrés pouvant justifier des dommages subis à surseoir au paiement de l'impôt jusqu'à fixation de l'indemnité qu'ils seront susceptibles de recevoir de l'Etat et à obtenir l'imputation, sur le montant de l'impôt, d'une somme égale à cette indemnité.

VARIETES-DANCING. — A l'occasion des Fêtes de Pâques, la Direction des Variétés organise pour le Dimanche et le Lundi, à 21 h., un GRAND BAL, avec le concours du Tourbillon-Jazz de Gap.

Danseuses et Danseurs se donneront tous rendez-vous aux Variétés.

ENTR'AIDE FRANÇAISE. — L'Entr'Aide Française organise le Dimanche 28 Avril 1946, dans la salle des Variétés, à 9 heures, un Grand Bal au profit de la Croisade de l'Air Pur, avec le concours du célèbre orchestre *Monty-Jazz* de Gardanne.

Le public Sisteronnais et des environs viendra nombreux à ce bal et, tout en passant une agréable soirée, fera œuvre utile.

Au cours de cette soirée, les billets d'entrée donneront droit au Tirage d'une Tombola.

Tous aux Variétés, le Dimanche 28 Avril.

AVIS

M. JOUVE, négociant, informe ses clients, détenteurs d'une carte de charbon qu'ils peuvent la lui faire parvenir le plus tôt possible.

FEDERATION GENERALE DES RETRAITES (en liaison avec la Fédération des Fonctionnaires) Section des Basses-Alpes. — La réunion d'information annoncée aura lieu à Sisteron le Lundi de Pâques 22 Avril à 14 heures, à la Mairie.

L'INDUSTRIE A SISTERON. — Nous saluons avec plaisir l'installation à Sisteron d'une fabrique de cartonnage. Elle fonctionne depuis quelques temps déjà. Elle nous vient de Valréas, pays d'imprimeries et de cartonnages. Le propriétaire, M. Arnaud, est originaire de Mison et allié à la famille Bontoux, du domaine de Tirasse.

Depuis son ouverture, nombre de femmes vont y travailler, tandis que d'autres travaillent à domicile. Toutes trouvent dans cet appoint la juste rémuneration de leur peine.

Cette industrie ne pourra que gagner d'importance si elle trouve ici la main-d'œuvre nécessaire à son exploitation.

Puisque l'on parle de décentralisation, il serait souhaitable de voir d'autres usines venir s'installer chez nous où elles trouveront la houille blanche qui nous donne l'électricité et la force motrice nécessaires à leur fonctionnement.

Parti Socialiste S. F. I. O. — La Section de Sisteron est heureuse d'adresser ses chaudes félicitations à leur camarade Claude Delorme, Secrétaire Fédéral, pour la distinction dont il vient d'être l'objet, en obtenant la Croix de Guerre avec 2 citations largement méritées.

—:—

Une belle réunion de la Section avait lieu Mercredi dernier sous la Présidence de notre camarade Maffren et c'est devant une salle comble qu'Autant put donner un compte-rendu détaillé du Congrès National. Ce fut un plaisir pour tous les militants Femmes et Hommes, d'écouter les commentaires de notre camarade qui sut nous présenter les différents aspects de ce magnifique Congrès.

Il nous dit quelle émotion, quel enthousiasme s'empara des Délégués lors du magnifique discours du Président Félix Gouin et qu'ici tous nos camarades applaudirent. Autant termina en disant quelle confiance nous pouvions avoir en l'avenir de notre beau Parti et avec quelle sureté nous pouvions affronter les élections futures. Il est certain que tous les membres de la Section sont convaincus qu'ils doivent faire toute la propagande voulue pour le succès de notre programme.

Au cours des questions diverses soulevées à cette réunion, il résulte que si nos camarades ont le droit au sein de la section d'apporter les critiques qui leur sembleraient devoir être soulevées, ils ont, par contre, le devoir, en dehors de nos délibérations, d'être disciplinés et de soutenir l'action de nos Elus, cela dans l'intérêt du Parti qui seul doit compter.

MASTIC A GREFFER
Droguerie BERNARD

GROUPE ARTISTIQUE SISTERONNAIS. — Ces jours-ci, le Groupe Artistique Sisteronnais avait réuni tous ses membres. En l'absence du Docteur Niel, Président, c'est M. Dollet, directeur artistique, qui ouvre la séance. M. Dollet, après avoir retracé l'activité du G. A. S. depuis sa fondation, constate que depuis 2 ans l'activité de ce groupe est nulle. Aussi il est fait un appel pressant à tous les jeunes de Sisteron qui veulent redonner à notre pays un peu de gaieté, afin qu'ils viennent se grouper nombreux à cette société.

Après quelques échanges de vues cette société décide qu'une soirée sera organisée vers la mi-Juillet.

AVIS. — On nous communique de la Mairie que M. le Sous-Préfet viendra en visite officielle aujourd'hui 20 Avril à 10 heures et recevra les personnes qui désirent lui être présentées.

MUSIQUE. — Demain, Dimanche de Pâques, la Société Musicale « Les Touristes des Alpes » donnera à 15 heures, à la Cité Paul Arène, son premier concert de l'année, avec le programme suivant :

Jeanriz P. R. de Alfred Sagues
La Grange aux Belles Ouverture Tilliard
Bohemiana Valse Françis Popez
Grand Pot Pourri sur des motifs des Grands Maîtres F. Leroux
Le Gamin de Paris P. R. Ernest Rubin.

ENGRAIS. — Afin d'éviter l'immobilisation de stocks d'engrais dans les usines, M. le Ministre de l'Agriculture a décidé que les bons prioritaires qui n'auraient pas fait l'objet d'une commande transmise aux fabriquants avant le 30 Avril prochain perdront leur caractère prioritaire et ne seront honorés qu'à l'issue des livraisons à faire au titre de la répartition générale.

Spectacles de la Semaine :
Variétés-Cinéma. — Samedi, en soirée, Dimanche, en matinée, Lundi matinée : Actualités Eclair-Journal, Documentaire et un grand film LE BOSSU, avec Pierre Blanchard.

Casino-Cinéma : Cette semaine : LA MOUSSON.

DISTRIBUTION des BONS d'ALCOOL A BRULER. — Les bons du 2e trimestre seront distribués sur présentation de la carte de chef de famille les Mardi 23, Mercredi 24 et Jeudi 25 Avril. Etant donné la faiblesse du contingent alloué, les retardataires ne seront pas servis.

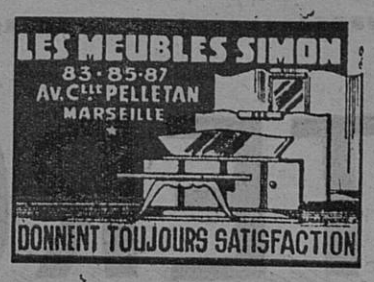

Cie DU SOLEIL
Incendie, Accidents, Risques Divers
Capitalisation, Vie,
Chirurgicale, Tutélaire
Pour tous renseignements
adressez-vous à
ALLEGRE & CHASTEL
Agents Généraux
1, Place de l'Horloge, SISTERON
Téléphone 205
Bureau ouvert de 9 h. à 12 heures et de 14 heures à 18 heures.

ETAT-CIVIL

du 12 au 19 Avril 1946

NAISSANCES

Sylviane Juliette Marie Elise Peyron, avenue de la Gare. — Jeannine Marthe Chamberlan, Place de la Mairie.

PUBLICATIONS DE MARIAGES

Fabien Fabiani, mécanicien et Réséda Lucienne Françoise Blanc, sans profession, domiciliés à Sisteron.

Ernest Joseph Neve, chauffeur, domicilié à Marseille et Marie Cucchetti, sans profession, domiciliée à Sisteron.

MARIAGES

Louis Ange Dominique Taranger, Maréchal des Logis-Chef au centre d'Administration territoriale de la 14e région à Lyon et Aline Sylvie Marie Garcin, employée de bureau, domiciliés à Sisteron.

DÉCÈS

Célina Joubert, veuve Jean, 74 ans, quartier du Gand.

LA MOTTE-DU-CAIRE

Grande Réunion d'Informations du Parti Socialiste S. F. I. O.

C'est devant une très belle assistance que le Parti Socialiste donna Dimanche dernier, une grande réunion d'informations. Sous la Présidence de M. Reymond, Maire de La Motte, assisté de M. Reynier, ancien conseiller d'arrondissement et de MM. Peyrolas et Lagarde Denis, nous eûmes le plaisir d'entendre M. Emile Paret, conseiller général et Maire de Sisteron, présenter des orateurs et ce fut Roger Guigues, secrétaire administratif qui développa ce qu'est le Socialisme, ses buts, son idéal. Il indiqua à l'assistance pourquoi le Parti Socialiste était à la fois National et International, Démocrate et Révolutionnaire, et les applaudissements qui saluèrent la fin de sa péroraison démontrèrent qu'il avait été compris par ses auditeurs.

Ce fut ensuite Claude Delorme, secrétaire fédéral, qui avec son talent oratoire habituel, démontra lumineusement l'action des Elus Socialistes au Parlement. Il fit ressortir que le Parti Socialiste eut toujours à cœur de tenir ses promesses faites à ses Electeurs. Dans tous les domaines, notre Parti fut à la pointe des réformes de structure et dans son rapide exposé, il put tout de même faire remarquer que le groupe socialiste pris fermement ses responsabilités en acceptant que la Présidence du Gouvernement fut confiée à notre camarade Félix Gouin. Il cita avec quelle autorité ce gouvernement conduit le char de l'Etat à travers toutes les difficultés présentes et le courage avec lequel le Président Gouin mit le peuple de France en face des réalités, sans rien cacher, ne laissant dans l'ombre aucun des problèmes vitaux et malgré celà tenant ses promesses en faisant voter les nationalisations, la réforme de l'Armée, la loi sur le fermage, en opérant des économies massives sur le budget et après avoir fait adopter la nouvelle Constitution, venant se présenter devant le cortège électoral à la date fixée. Les sept mois écoulés, le Parti Socialiste pourra indiquer à ses Electeurs le travail accompli par ses Elus.

Nous sommes absolument certains que notre Parti Socialiste remportera aux prochaines élections une nette victoire qui lui permettra de revendiquer hautement les responsabilités du Pouvoir et de les assurer avec toute l'autorité nécessaire.

Grandement applaudi par tous, nous sommes sûrs que Claude Delorme sut convaincre l'Assemblée.

La section de La Motte-du-Caire fut ensuite constituée et un nombre respectable de citoyens ont déjà demandé leur inscription à notre grand Parti.

Notre camarade Lagarde Denis assure provisoirement le poste de secrétaire de la section.

Ford
Camions disponibles
Pour tous renseignements s'adresser
GARAGE MODERNE
Francis JOURDAN
Avenue de la Gare — SISTERON

AVIS

SOCIETE COOPERATIVE
DU PERSONNEL DE L'USINE
PECHINEY DE SAINT-AUBAN

Une Assemblée Générale extraordinaire aura lieu au siège de la Société, bureau de l'Usine de SAINT-AUBAN, le Mardi vingt et un Mai mil neuf cent quarante six à quinze heures.

Tous les Actionnaires sont convoqués et, en cas d'empêchement, sont priés de se faire représenter.

ORDRE DU JOUR

Rapport du Liquidateur sur les opérations de liquidation.

Approbation des comptes de liquidation.

Quitus à donner au Liquidateur.

AVIS

Suivant bail sous seings privés enregistré à SISTERON le dix neuf Mars mil neuf cent quarante six, folio 41, case 310, le Fonds de Commerce de Boucherie appartenant à Monsieur ALINCOURT Louis à CHATEAU-ARNOUX, sera exploité par Monsieur ARMELIN Edouard à CHATEAU-ARNOUX, à compter du Premier Avril mil neuf cent quarante six date à laquelle Monsieur LAUGIER Raoul cessera de l'exploiter.

A compter de cette date, Monsieur ARMELIN Edouard sera seul responsable de l'exploitation de ce fonds.

Signé : R. LAUGIER.

Etude de Me Charles TARTANSON
Avocat-Avoué
5, Avenue Joseph Reinach, DIGNE

—:—

Décret-loi du 29 Novembre 1939

—:—

VENTE
d'immeubles sis à Sisteron

On fait savoir à tous ceux qu'il appartiendra :

Que par jugement rendu par le Tribunal Civil de Digne le vingt deux Janvier mil neuf cent quarante six enregistré, il a été ordonné qu'aux requêtes, poursuites et diligences de :

Monsieur BONNET Maurice, Secrétaire de la Tutelle des Aliénés, domicilié à MONTFAVET (Vaucluse) pris en sa qualité de mandataire adlitem de l'aliéné non interdit, Paul BRUNET, domicilié à SISTERON, à ces fonctions nommé par jugement sur requête du Tribunal Civil de DIGNE, en date du vingt trois Mai 1945, ayant Me TARTANSON sus-nommé pour avoué.

En présence ou elle dûment appelée de :

Mademoiselle Marguerite BRUNET, demeurant à SISTERON, défenderesse défaillante ;

Il sera, à une date qui sera fixée ultérieurement, par devant Me BUES et Me ESMIEU, notaires à SISTERON, procédé à la VENTE sur LICITATION, en divers lots, des immeubles sis à SISTERON, dépendant de la succession de Monsieur Albert Eugène BRUNET, décédé à SISTERON le vingt trois Octobre mil neuf cent quarante quatre ;

Que Monsieur BONNET a l'intention de procéder à la vente dont s'agit ultérieurement, s'il y a lieu, de remplir les formalités prescrites par la loi pour la purge des hypothèques légales, la purge des hypothèques inscrites ainsi que pour les procédures d'ordre et de libération.

Dans le mois qui suivra la présente insertion, tout intéressé, appartenant à l'une des catégories visées à l'Article premier du Décret du premier Septembre mil neuf cent trente neuf et à l'égard duquel il ne serait pas déjà intervenu une ordonnance levant la suspension des délais pourra former opposition motivée à la levée de cette suspension par simple lettre recommandée adressée au greffe du Tribunal Civil de la Seine.

La présente insertion est faite en vertu d'une ordonnance rendue par Monsieur le Président du Tribunal Civil de Digne le quinze Mars mil neuf cent quarante six.

Ch. TARTANSON,
Avoué poursuivant.

Sisteron — Imprimerie LIEUTIER
Le Gérant : Marcel LIEUTIER

© VILLE DE SISTERON